

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Rése
au
Moni
bel



20073436

Déposé / Reçu le

22 JUIN 2020

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0663 582 938

Nom

(en entier) : FRED AND CO

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Avenue Louise 32, boîte 15, 1050 Bruxelles

Objet de l'acte : Nomination du commissaire

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE SPECIALE TENUE PAR DES DECISIONS PRISES PAR ECRIT ET A
L'UNANIMITE DES VOIX DES ACTIONNAIRES DATE DU 28 AVRIL 2020

(...)

1. L'assemblée générale décide de nommer comme commissaire Deloitte Bedrijfsrevisoren/Reviseurs
d'Entreprises SCRL, dont le siège social est situé Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, 1930
Zaventem pour les exercices à clôturer les 30 septembre 2020, 30 septembre 2021 et 30 septembre 2022.

Cette société a désigné M. Rik Neckebroek, réviseur d'entreprises, comme représentant autorisé à
représenter et chargé d'exercer le mandat au son nom et pour son compte. Le mandat du commissaire expirera
lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023, dans lequel les comptes annuels clos le 30
septembre 2022 seront approuvés.

(...)

2. L'assemblée générale décide, à l'unanimité, de déléguer des pouvoirs spéciaux à maître Dirk Caestecker
et maître Livia Van Severen ou chaque autre avocat du cabinet d'avocats DLA Piper UK LLP, ayant son siège
social à 1050 Bruxelles, Louizalaan 106, chacun avec le pouvoir de subdélégation et le pouvoir d'agir seul, afin
de remplir les formalités nécessaires pour mettre l'enregistrement de la société auprès de la Banque-Carrefour
des Entreprises en ligne avec les résolutions qui précèdent et, si nécessaire, de mettre en place toutes les
modifications nécessaires pour régulariser cet enregistrement, ainsi que d'entreprendre toutes les actions et
accomplir toutes les formalités vis-à-vis le Bureau du Greffier du Tribunal de l'Entreprise de Bruxelles, déposer
tous les formulaires, attestations ou certificats qui pourraient être nécessaires, y compris la signature et le dépôt
des formes de publication I et II.

(...)

Pour extrait conforme,
Dirk Caestecker
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/06/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).